

Hystérie, coups de pistolet et chausse-trape, Gilles de la Tourette et les femmes

Olivier Walusinski

août 2014

pour le dix-huitième Colloque des Invalides
vendredi 24 octobre 2014

Centre culturel canadien, 5 rue de Constantine 75007 Paris,

sur le thème: « ... et les femmes »



Figure 1 : photo inédite de Georges Gilles de la Tourette vers 1885

Maladie de Gilles de la Tourette, la joliesse de l'éponyme a sa part dans la notoriété de Georges Gilles de la Tourette. Il s'y attache un certain exotisme, pour les anglo-saxons, mais aussi une petite vanité onomastique et nobiliaire. Les propos tenus par une mère de malade et rapportés par Arthur K. Shapiro (1923–1995) « *quel joli nom pour une aussi terrible maladie* » illustrent toute l'ambivalence qui lui est attachée.

Gilles de la Tourette est né près de Loudun en Poitou en 1857 (Fig. 1). En 1884, il est interne de Jean-Martin Charcot (1825-1893), alors au faite de sa carrière, puis son chef de clinique en 1887-1888. C'est en janvier 1885 que paraît dans Les Archives de Neurologie, une « *Étude sur une affection caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie (Jumping, Latah, Myriachit)* » sans soulever, à l'époque, un intérêt particulier. Seul Charcot a, peu

après, au cours d'une de ses leçons, ce commentaire: « *il a, grâce une critique historique exercée et à une étude sagace, dégagé du chaos des chorées, une entité morbide distincte et revendiqué pour elle une place à part dans la nosographie. Cette maladie a des caractères spéciaux assez tranchés pour qu'il soit légitime d'y attacher le nom de notre ami* ». Il faut attendre 1961 pour voir resurgir la pertinence de cette publication princeps quand le neurologue français, Jean-Noël Seignot, réussit pour la première fois à apaiser un de ses patients, en expérimentant un neuroleptique, l'halo-péridol (1). Puis l'équipe de Shapiro, estimant en 1978 que près de 100 000 personnes souffrent de ce trouble sévère mais méconnu aux USA, propose des critères précis de diagnostic ce qui aboutit à sa reconnaissance dans le monde entier (2).

Pour ses contemporains, Gilles de la Tourette est connu par ses multiples écrits, notam-



Figure 2 : photos extraites des archives familiales de Madame Jeanne Dalpayrat, née Gilles de la Tourette Musée Charbonneau-Lassay. Loudun (Vienne, France)

de gauche à droite les enfants de Georges Gilles de la Tourette Jean (1888-1893); Jeanne (1890-1979) et son fils Pierre Dalpayrat (1925-1978); Madeleine (1892-1962) et François (1896-1947)

ment concernant l'hystérie, défendant les travaux de son maître à La Salpêtrière face aux querelles de l'école de Nancy de Bernheim, à 'ses chroniques scientifiques' paraissant dans le journal « *La Revue Hebdomadaire* » de 1892 à 1900, à quelques faits divers liés à son activité de médecin légiste (L'autopsie de l'agent Driout, février 1901), et à sa maladie: « *Le délire de Gilles de la Tourette, consécutif à un tréponème négligé, se révéla publiquement de la façon la plus cocasse* », d'après Léon Daudet (1867-1942).

Guide du destin, une femme a marqué chaque étape de la vie de Gilles de la Tourette, si intensément vécu.

La mère et la scolarité

Sa mère, bien sûr d'abord, Laetitia Augry des Effès (1831- ?) oriente le parcours scolaire: « *Le jeune Gilles fut élevé au collège de Châtellerault; il paraît qu'il y fut un élève très indiscipliné, mais son intelligence était si vive qu'il fut toujours le premier de sa classe. Ses succès ne l'empêchait pas de s'ennuyer mortellement dans ce collège de petite ville où il était pensionnaire et il ne vit pas de meilleur moyen d'abrèger sa peine que de faire deux classes dans la même année. C'est ainsi qu'il put commencer ses études médicales à seize ans. Sa mère le trouvant trop jeune pour le laisser courir les risques du Quartier latin à Paris, l'installa à Poitiers, où il resta quatre ans* » témoigne son ami et biographe Paul Le Gendre (1854-1936) (3).

L'épouse, la maladie et la mort

Gilles de la Tourette épouse le 2 août 1887, alors qu'il est chef de clinique de Charcot, sa cousine au quatrième degré, Marie Detrois (1867-1922). Marie a un arrière grand-père, un grand-père, un père et maintenant un mari médecin. Elle devient une Gilles de la Tourette, nom de jeune fille de sa mère. De cette union naissent quatre enfants (fig. 2). L'aîné Jean (1888-1893) meurt d'une méningite le 11 juillet 1893. Leur fille, Jeanne (1890-1979), épouse Antonin Dalpeyrat à Paris 16^e, le 10 janvier 1923. Le fils, issu de cette union, Pierre Dalpeyrat (1925 ?-1978) aurait été un gangster dans les années 50, surnommé Pierrot les Rouflaquettes. Georges a donc eu un petit-fils voyou ! La deuxième fille, Madeleine Gilles de la Tourette (1892-1962), est restée célibataire et sans descendance. Enfin, François Gilles de la Tourette (1896-1947) est critique d'art, auteur de nombreux livres, et conservateur du Petit Palais puis du Musée national d'Art moderne à Paris. L'Orient et les peintres de Venise, son premier livre, est publié en 1923, puis suivent notamment Nicolas Poussin, Lautrec, Robert Delaunay, Léonard de Vinci etc (4).

En 1915, dans « *Devant la douleur. Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux de 1880 à 1905* » Daudet: « *Contrairement aux affirmations du Professeur Fournier, qui y voyait juste en dépit de tous et de quel oeil d'aigle royal ! Gilles soutenait que la paralysie générale n'a aucun rapport avec la syphilis. Il gambadait, sautait, dansait quand on appe-*

lait son attention sur certaines coïncidences. Il répétait "c'est mon idée très ferme". Hélas ! ses idées à lui, le pauvre garçon, devenaient de moins en moins fermes ». Quelle femme transmet la maladie, nous l'ignorons, bien sûr, mais le diagnostic de neuro-syphilis, couramment appelé paralysie générale ne fait aucun doute. L'état de santé de Gilles de la Tourette s'aggrave au cours de l'année 1901. Son épouse, sur les conseils de Jean-Baptiste Charcot (1867-1936), son condisciple, fils de son maître et futur explorateur célèbre, après avoir demandé un avis au professeur Edouard Brissaud (1852-1909), décide de l'hospitaliser à son insu. Le docteur Albert Mahaim (1867-1925), médecin belge, directeur de l'asile Cantonal des aliénés et maison de santé du Bois-de-Cery (près de Lausanne en Suisse) était un ami du fils Charcot. Afin d'éviter un scandale, quelques journaux parisiens parlant déjà « de l'aliéniste aliéné », Jean-Baptiste Charcot prétexte, avec la complicité de Marie Gilles de la Tourette, son épouse, un voyage en Suisse afin de donner un avis médical concernant un malade célèbre soigné à la clinique. C'est lui qui, une fois sur place, est hospitalisé et interné. La nouvelle de son hospitalisation, inopinée, trouble ses élèves, ignorants de la nature du mal dont il souffre (5,6). Ainsi, Alphonse-Rémi Mauté (1873- ?), interne à l'hôpital Saint Antoine, écrit le 17 juillet 1901 à Madame Gilles de la Tourette, inquiet de ne pas avoir de nouvelles de son maître: « Madame, Tous ici nous attendons avec impatience des nouvelles de notre maître, Monsieur Gilles de la Tourette. Je suis allé plusieurs fois rue de l'Université sans pouvoir avoir une parole confortante. Un mot de vous, Madame, nous serait d'un grand prix et nous donnerait, peut-être, un peu d'espérance. Je vous demande pardon, Madame, de prendre cette liberté. Mon excuse est la grande part que je prends à votre chagrin et mes vœux ardents pour que votre bonheur vous soit rendu en même temps que reviendra parmi nous, un maître vénéré. Veuillez agréer Madame, l'assurance de mes plus respectueux hommages » (4).

Autre lettre émouvante, celle du 30 juin 1901, adressée par son père, Edouard Gilles de la Tourette, à sa belle-fille: « Ma Chère Marie, J'ai, en temps voulu, reçu votre lettre et viens vous dire combien tous nous prenons part à la malheureuse situation de ce pauvre Georges auquel nous ne cessons de penser à chaque instant, malgré tout, il ne faut pas perdre espoir mais espérer au contraire qu'avec les bons soins dont il est entouré, il reviendra à la santé. Il est jeune encore. C'est un grand point. Voilà à n'en pas douter où l'a conduit l'excès de travail, il donnait de bons conseils aux autres et ne s'occupait nullement de lui-même. Ici

personne n'a connaissance de sa position et lorsqu'on nous demande de ses nouvelles nous répondons tout simplement qu'il va un peu mieux. Je vous serais reconnaissant, ma chère Marie, de vouloir bien nous tenir au courant de ce qui se passera et surtout ne rien nous cacher. Je comprends fort bien combien est cruelle pour vous la situation qui vous est faite en cette circonstance. Obligée de quitter Paris avec vos enfants qui pour l'instant du moins, doivent ignorer ce qui se passe et à l'instruction desquels vous avez quand même à veiller. Il vous faudra du courage, beaucoup de courage, pour traverser ce moment si critique mais j'ai tout lieu d'espérer que vous saurez vous mettre à la hauteur de votre tâche et apporter à notre cher malade les consolations dont il a tant besoin. Adieu donc. Berthe et Marie se joignent à moi pour vous embrasser de tout coeur ainsi que les enfants. Votre affectionné beau-père, E. Gilles de la Tourette » (4). Malgré les soins prodigués, Gilles de la Tourette meurt le 22 mai 1904 au cours d'un état de mal convulsif. Dans le journal Le Temps paraît un petit encart le 25 mai 1904: « Mort à Lausanne de Gilles de la Tourette, terrassé en pleine maturité de talent par le surmenage excessif qu'il s'était imposé pour mener de front les fatigues de l'étude, de l'enseignement et de la clientèle. En dépit du repos absolu et du calme parfait qui lui étaient imposés depuis près de 4 ans déjà, il a succombé hier aux atteintes d'une dernière attaque de son mal ». Alors qu'à Paris, tout est fait pour assurer la discrétion du lieu et du motif de l'internement de Gilles de la Tourette, en Suisse, ce petit avis nécrologique paraît dans la Feuille d'avis de Lausanne du mardi 25 mai 1904: « Dimanche matin, est mort à l'Asile de Cery, le Docteur Gilles de la Tourette, qui y était soigné depuis deux ans pour une paralysie générale. Ancien assistant de Charcot, auteur de plusieurs volumes sur les maladies nerveuses et mentales, le Docteur Gilles de la Tourette a publié une biographie très remarquable du médecin et journaliste Théophraste Renaudot. Il a été médecin-chef de l'exposition Universelle en 1900. Il était officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de Léopold de Belgique, officier d'Académie, chevalier de l'ordre de Saint Maurice et Lazare. Son corps sera transporté en France pour y être inhumé ». Gilles de la Tourette est inhumé à Loudun dans la Vienne (3,4,5).

Blanche, Gabrielle, Rose, l'expérience et la réalité

Dans la préface de la traduction allemande du livre de Gilles de la Tourette, « L'hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal », Charcot indique en 1888 (Le livre, en fran-

çais, a une préface de Paul Brouardel): « M. Gilles de la Tourette a posé les fondements de son oeuvre sur des expériences significatives. Sans sous-estimer la part incombant aux phénomènes psychiques, il a pris, à juste titre, comme ligne conductrice la totalité du 'stigmatisme' somatique et dans cette voie, il montre qu'une expertise médico-légale est nécessaire et qu'elle doit s'appuyer sur des hypothèses tout à fait sûres et qui ont un poids prépondérant quant à la décision finale ». Trois femmes et l'hypnotisme vont permettre à Gilles de la Tourette d'incarner le sage de l'épigramme d'Oscar Wilde (1854-1900): « les gens bien élevés contredisent les autres. Les sages se contredisent eux-mêmes » (7).



Figure 3 :
Marie dite Blanche Wittmann
(1859-1913)

Marie, dite Blanche, Wittmann (1859-1913), surnommée la Reine des hystériques de La Salpêtrière, est la patiente vers laquelle 30 regards des 32 personnages du tableau d'André Brouillet (1857-1914), « Une leçon clinique à La Salpêtrière », se tournent pour observer sa chute en pamoison hypnotique dans les bras de Joseph Babinski (1857-1932) (Fig. 3). Gilles de la Tourette expérimente la suggestion hypnotique avec elle car « W... grande hystérique est très facilement hypnotisable et suggestible ». Il l'hypnotise: « Nous la fixons en catalepsie au moyen d'un coup de gong auprès d'elle. Dès lors elle nous appartient. Nous la mettons en somnambulisme par friction sur le vertex, car elle n'est pas suggestible en catalepsie ». Gilles de la Tourette lui suggère alors d'empoisonner M. G... « - Mais, pourquoi voulez-vous que j'empoisonne M. G... ? Il ne m'a rien fait; c'est un très aimable garçon. - Je veux que vous l'empoisonniez. - Je ne l'empoisonnerai pas. Après tout, je ne suis pas une criminelle ». Après quelques échanges qui finissent par la convaincre, Gilles de la Tourette lui dit: « voici un verre ; j'y verse de la bière (fictive); j'y ajoute le poison: il s'agit maintenant de le faire absorber à M. G..., lorsque vous serez réveillée. En tous cas, et quoi qu'il arrive, vous ne vous souviendrez nullement, si l'on vous interroge, que c'est moi qui vous est engagé à empoisonner M. G..., même si on vous

interrogeait en vous endormant à nouveau. - Bien, monsieur ». On la réveille et elle discute, comme si de rien n'était, avec les sept ou huit personnes présentes dans le laboratoire de La Salpêtrière. « Rien de peut faire soupçonner les pensées qui l'agitent. Les assistants se regardent même avec une certaine inquiétude: la suggestion réussira-t-elle, le sujet ayant paru, d'ailleurs, on se le rappelle, lui opposer quelque résistance ? Cependant W... n'oublie rien, et nous la voyons se diriger, de l'air le plus dégagé du monde, vers M. G... « Mon dieu ! qu'il fait chaud ici, lui dit-elle; vous n'avez pas soif, vous ? moi, j'en meurs; je suis sûre que vous devez avoir soif. Monsieur L... , n'avez vous pas encore quelques bouteilles de bière ? Offrez-nous-en donc une, s'il vous plaît - Inutile, dit G...; je vous assure, mademoiselle, que je n'ai pas soif. - Par cette chaleur, c'est impossible, vous ne pouvez refuser; d'ailleurs, M L... nous offre de la bière il n'y a qu'un instant, et, tenez voici un verre qui est encore rempli (dit-elle en saisissant celui où fictivement nous avons versé le poison); acceptez-le, je vous prie, de ma main, et buvez. - Merci, je n'ai pas soif; toutefois, je veux bien le prendre, mais pas sans un baiser ». Ici W... a un moment de révolte; elle est obligée de sourire à celui qu'elle doit empoisonner; elle ne peut lui refuser un baiser; elle sacrifierait tout pour accomplir l'ordre fatal. Nous restons convaincu qu'elle se livrerait toute entière si l'accomplissement de la suggestion acceptée était à ce prix. « Vous êtes exigeant, dit-elle: mais, enfin...(il l'embrasse). Buvez maintenant. Craignez-vous donc que cette bière ne renferme quelque chose de nuisible ? Voyez, j'en bois moi-même (elle fait le simulacre de boire, se gardant bien d'avaler une gorgée du liquide). Vous m'avez embrassée; j'ai bu dans votre verre: nous sommes quittes ». G... boit alors lentement, sans cesser de regarder fixement W..., dont la figure a pâli singulièrement. Il a fini de boire, et ne tombe pas mort ! L'ordre ne s'accomplirait donc pas jusqu'au bout ? Que faire ? Nous pressentons une attaque. Mais G... ferme les yeux et roule sur le plancher. « Ça y est », dit W... d'une façon presque imperceptible. Nous nous empressons auprès de G..., que l'on emporte rapidement dans une pièce voisine; puis nous rentrons. W... est visiblement agitée ». Gilles de la Tourette a donc réussi à atteindre le but de son expérience. Une femme lucide a réalisé un empoisonnement qu'il lui avait suggéré en état hypnotique. Retenez cette première conclusion.

En 1885, Gilles de la Tourette est interne de Paul Brouardel (1837-1906); « M. Brouardel aimait beaucoup cet élève si bien doué et si ardent au travail, ayant des aptitudes à la fois médicales

et littéraires; en 1885, il le nomma préparateur de son cours de médecine légale » (3). Il est reçu à sa deuxième tentative à l'agrégation de 1895, en médecine légale. Mais dès 1889, son expertise de l'hypnose et de la médecine légale en fait un des protagonistes de la plus véhémente controverse qui ait existé, entre l'école de La Salpêtrière et l'école de Nancy d'Hippolyte Bernheim (1840-1919), lorsque éclate sur la place publique « l'affaire Gouffé ». L'histoire de « la malle mystérieuse » passionne la curiosité publique abreuvée, pendant des mois, par la presse qui trouve un excellent filon dans « cet assassinat par cupidité avec le libertinage comme appât ». En bref, le 26 juillet 1889 est noté la disparition d'un huissier de justice du faubourg Montmartre, âgé de quarante-neuf ans, Toussaint-Augustin Gouffé. Deux semaines plus tard, un cantonnier découvre dans un fossé, au milieu des débris d'une malle, des restes humains à Millery près de Lyon. Le professeur Alexandre Lacassagne (1843-1924) de Lyon, réalisant une des premières expertises médico-légales scientifiques, identifie la dépouille comme celle de Gouffé. Veuf, multipliant les conquêtes féminines, l'enquête révèle que Gouffé a rencontré Gabrielle Bompard (1868-1920) dans un café. Incité par ses avances, il lui rend visite dans un appartement parisien que loue son complice Michel Eyraud (1843-1891). Après l'avoir invité à s'asseoir sur un sofa, tout en jouant de ses charmes, elle lui passe autour du cou le cordon de sa robe de chambre. Eyraud, caché derrière une tenture, s'en saisit, l'attache à une corde couissant dans une poulie fixée au plafond, et tire. Gouffé meurt pendu (Fig. 4). Voyant que l'huissier n'a pas d'argent sur lui, Eyraud se rend, seul, à son étude avec les clés de sa victime. Dans la précipitation, il ne trouve pas le butin escompté. Les assassins, qui avaient prémédité leur crime, se débarrassent du cadavre en le plaçant dans une malle, achetée plus tôt à Londres, et l'abandonnent sur la route de Millery, avant de s'embarquer vers l'Angleterre puis l'Amérique. Lasse de leur fuite, Gabrielle Bompard quitte Eyraud en janvier 1890, rentre en France pour se constituer prisonnière. Eyraud est, lui, appréhendé en juin 1890 à Cuba. Avant son procès, Gabrielle Bompard manifeste un comportement curieux: « racontant les détails avec une indifférence complète et sans remords, elle paraissait sans conscience de la valeur morale des actes qui s'étaient passés sous ses yeux ». Le juge Paul Dopffer charge Brouardel, Gilbert Ballet (1853-1916) et Auguste Mottet (1832-1909) d'examiner l'état mental de l'inculpée. Ils concluent à l'absence d'aliénation mentale et « qu'elle ne saurait être considérée comme irresponsable des actes qui lui sont imputés mais qu'elle est

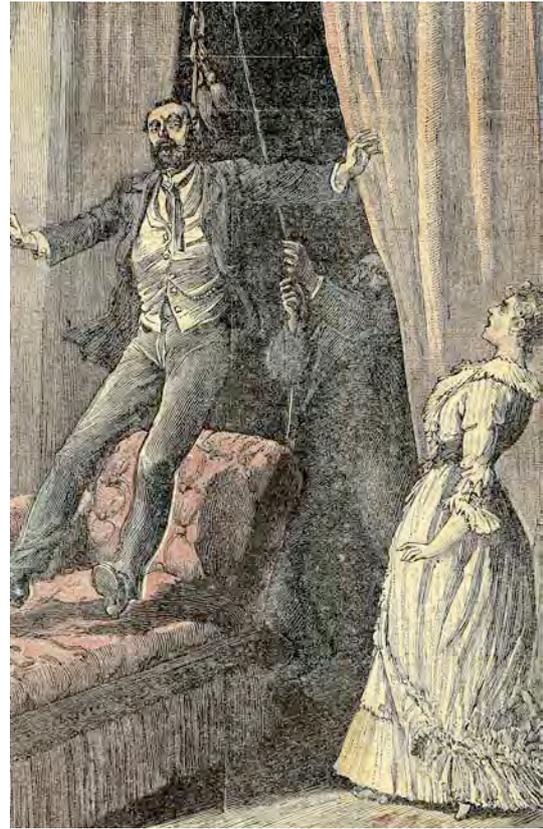


Figure 4 :
Le crime de Michel Eyraud et Gabrielle Bompard
le 26 juillet 1889

atteinte 'd'une petite hystérie' » (8). Bernheim, sans l'avoir examinée, publie alors, dans la Revue de l'Hypnotisme, une chronique où il affirme, que Gabrielle Bompard a agi sous l'influence de l'hypnotisme, par suggestion. Son avocat, Maître Henri-Robert (1863-1936), utilise cet argument plaidant que sa cliente, au psychisme fragile, était soumise à Eyraud qui l'a transformée en complice involontaire. Lors du procès, Bernheim, malade, est remplacé par le juriste Jules Liégeois (1833-1908). Le procureur Jules Quesnay de Beaurepaire (1834-1923) plaide: « un témoin entendu hier dans sa déposition, j'allais dire dans une conférence, a développé hardiment des théories nouvelles et soutenu en faveur de Gabrielle Bompard, la thèse de la présomption de suggestion et de la présomption d'irresponsabilité, c'est M. Liégeois, professeur de Droit à Nancy [...]. Plusieurs médecins et M. Liégeois donnent à la suggestion une portée inconnue jusqu'ici. Les médecins ne sont pas venus pour discuter contre nos médecins, c'est Mr le Professeur Liégeois qui représente le groupe [...]. Les novateurs de Nancy ne procèdent pas scientifiquement, par enchaînement de faits constatés, comme la grande Ecole de Paris; ils procèdent par affirmation [...]. En contradiction formelle



Figure 5 :
Rose Kamper tire sur Gilles de la Tourette
le 6 décembre 1893

avec nos savants, ils posent qu'on peut suggérer par le seul regard, sans le secours de la parole, et que la suggestion peut s'exercer en dehors du sommeil hypnotique; c'est 'la suggestion mentale à l'état de veille' » (9). Le procureur agréé ainsi les arguments développés par l'école de La Salpêtrière. Une femme peut être victime d'un viol sous hypnose mais ne peut pas être une meurtrière involontaire. Gilles de la Tourette précise: « l'hypnotisé reste toujours quelqu'un, et il peut manifester sa volonté en résistant aux suggestions. Cette résistance peut s'exercer de diverses façons, fort variables d'ailleurs, suivant les sujets. Une des plus élémentaires consiste dans le refus pur et simple d'accomplir l'acte ordonné ou de répondre aux questions qui sont posées » (10). Bompard est condamnée à 20 ans de travaux forcés en raison de son absence de sens moral et son puérilisme. Eyraud est condamné à mort et exécuté. Gilles de la Tourette s'empresse de publier « L'épilogue d'un procès célèbre » dans le Progrès Médical du 24 janvier 1891. « Nous avouons d'ailleurs sans détour, qu'il nous est agréable d'intervenir, car nous aurons à proclamer, et définitivement cette fois, nous l'espérons, le triomphe des idées de nos deux maîtres, MM. Les professeurs Charcot et Brouardel, à la défense desquelles, depuis plusieurs années, nous avons consacré notre énergie [...]. Les doctrines de l'école de Nancy ont essuyé, sur le terrain juridique, une défaite d'autant plus regrettable que rien ne justifiait en cette occurrence la nécessité de livrer bataille » (11). Alors

qu'en 1888, lors d'expérience de laboratoire avec Blanche W ..., Gilles de la Tourette conclue à la capacité d'une femme hypnotisée d'empoisonner quelqu'un par suggestion, en 1891 il soutient avec autant de conviction le point de vue contraire, sachant qu'il écrit en préambule de son livre « qu'il existe une grande différence entre les expériences de laboratoire et celles, qui, véritablement pratiques, pourraient donner naissance à une enquête médico-légale » (10,12).

1893 est une année noire pour Gilles de la Tourette. Après la mort de son fils Le 11 juillet 1893, son maître vénéré Charcot disparaît brutalement le 16 août 1893. Puis, le 6 décembre 1893, une jeune femme de 29 ans, Rose Kamper, vient l'attendre à son cabinet sous prétexte de lui demander de l'aide. Après ses refus, il va pour quitter la pièce. Rose Kamper sort un revolver de son sac et tire trois balles l'atteignant superficiellement à la nuque. « Interrogée sur le mobile qui l'avait poussée à attendre aux jours du médecin, cette femme réitéra qu'elle était dans la misère et que s'étant prêtée jadis soit volontairement, soit à son insu, (sic) à des expériences d'hypnotisme à la Salpêtrière, elle avait aliéné sa volonté de telle sorte qu'elle se trouvait aujourd'hui dans l'impossibilité de se remettre à travailler et que conséquemment il lui paraissant logique de venir demander de l'argent à ceux qui lui avaient ôté son pain ». Le soir même Gilles de la Tourette écrit à son ami, le journaliste Octave Lebesque, dit Georges Montorgueil (1857-1933), d'une plume mal assurée: « Je serai heureux de vous voir aujourd'hui. La balle est enlevée. Ça va mieux, mieux. Cordialement. Gilles de la Tourette. Quelle drôle d'histoire ! ». Montorgueil publie dans le journal L'Eclair du 8 décembre un article détaillé sur l'agression ! Survenant quelques mois après la querelle publique, dans un prétoire, opposant l'Ecole de Nancy et l'Ecole de La Sapêtrière, ce fait divers suscite une couverture médiatique considérable, certains journaux allant jusqu'à insinuer un montage publicitaire orchestré par Gilles de la Tourette (5,13,14).

Sœur Jeanne des Anges

Charcot a confié l'édition de ses leçons à un de ses premiers internes Désiré-Magloire Bourneville (1840-1909). De 1882 à 1902, Bourneville est le maître d'œuvre éditoriale d'une collection baptisée « La Bibliothèque diabolique » et qui comprendra neuf volumes. L'entreprise, sous-tendue d'une idéologie républicaine et anticléricale, se propose de donner à lire des récits anciens de possessions et autres extases mystiques, à analyser les comportements et les événements relatés à l'aide de la clinique scientifique de l'hystérie



Figure 6 :

Urbain Grandier (1590-1634)

développée par Charcot et son école, afin de montrer que l'hystérie est une pathologie séculaire, prouvant l'identité des phénomènes morbides observés à La Salpêtrière et les manifestations mystiques et démonologiques touchant des femmes considérées comme saintes ou sorcières suivant les époques (15). La région de Loudun, dont est originaire Gilles de la Tourette, reste célèbre par le procès en sorcellerie d'Urbain Grandier qui s'y est tenu en 1632 (Fig. 6). Gabriel Legué (1857-1913), grand ami de Gilles de la Tourette, a déjà publié en 1880 une biographie réhabilitant ce curé qui périt sur le bûcher. Ils s'associent, en 1886, pour présenter le cinquième volume de la 'Bibliothèque diabolique' consacré à « *une autobiographie d'une hystérique possédée, Sœur Jeanne des Anges* », la mère des Ursulines de Loudun. Charcot y signe sa première préface à un livre de Gilles de la Tourette, la seule de cette collection, pour ce véritable essai de médecine rétrospective. Gilles de la Tourette soumet Jeanne à un véritable examen, interprétant chaque 'symptôme' comme une manifestation hystérique. Par exemple, quand elle ressent 'une grande oppression et enflure tant à la gorge qu'à l'estomac', il reconnaît le 'phénomène bien connu de

la boule hystérique'; quand elle perd 'tout sentiment corporel et l'usage de tous les sens extérieurs' alors que 'les intérieurs' restaient 'toujours libres' en elle, il indique qu'elle est 'à ce moment dans l'état connu sous le nom de léthargie lucide, d'origine hystérique, état caractérisé par l'impossibilité où se trouve le sujet de réagir physiquement par suite de la résolution musculaire dans laquelle il est plongé, alors que l'intelligence est suffisamment conservée pour que le souvenir de ce qui s'est passé persiste après la crise'. Ainsi Gilles de la Tourette affirme que la supérieure des Ursulines est victime de 'la passion hystérique' avec tout le cortège d'accidents nerveux caractéristiques qui appartiennent à la grande hystérie décrite par son maître. Jeanne permet ainsi à Gilles de la Tourette de valider le cadre nosologique développé à La Salpêtrière, à l'aider à devenir un des disciples préférés de Charcot qui en fera son secrétaire particulier, anticipant dans le même esprit de démystification, la publication, l'année suivante, du livre « *Les démoniaques dans l'art* » de Paul Richer (1849-1933) et Charcot (16).

Conclusion

Chaque étape de la vie de Georges Gilles de la Tourette est influencée, orientée par une femme. Il devient médecin grâce à une mère attentionnée, issue d'une grande famille médicale poitevine. Il est un théoricien de la suggestion criminelle, grâce à Blanche Wittmann. Il est un expert auprès de la justice, en donnant un avis contraire au précédent, grâce à Gabrielle Bompard. Il est lui-même victime de Rose Kamper à cause de ses recherches, théories, et prises de positions, gardien intransigeant des travaux de ses maîtres Charcot et Brouardel. Il utilise les récits de sa compatriote, Jeanne des Anges, pour promouvoir ses passions pour l'histoire, l'art et la médecine auprès de ses maîtres. Il est choyé par une épouse attentive qui adoucit ses dernières années, atteint qu'il est d'une maladie transmise par une autre femme et dont il niait farouchement l'origine syphilitique (Fig. 7).

Références

- 1°) Rickards H, Hartley N, Robertson MM. Seignot's paper on the treatment of Tourette's syndrome with haloperidol. *Classic Text No. 31. Hist Psychiatry.* 1997;8(31 Pt 3):433-6.
- 2°) Kushner H. *A Cursing Brain ? the History of Tourette Syndrome.* Cambridge. Harvard University Press. 1999. p303.
- 3°) Le Gendre P. Gilles de la Tourette 1857 - 1904. *Bulletins et Mémoires de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris.* 1905;21(3):1298-1311.
- 4°) Walusinski O. *Georges Gilles de la Tourette, au delà de l'éponyme, une biographie.* En préparation. 2016.
- 5°) Walusinski O, Duncan G. Living his writings: the example of neurologist. G. Gilles de la Tourette. *Mov Disord.* 2010;25(14):2290-5.
- 6°) Müller C. Rappports entre la psychiatrie suisse et la psychiatrie française. *Annales de Thérapeutique Psychiatrique.* 1969;4:59-65.
- 7°) Wilde O. *Epigrams : phrases and philosophies for the use of the young.* London AR. Keller. 1907.
- 8°) Lacassagne A. *L'affaire Gouffé, acte d'accusation; rapport de MM. les Drs Paul Bernard, Lacassagne, Brouardel, Mottet et Ballet.* Lyon. A Storck. 1891. p93.
- 9°) Lèbre G. *Revue des grands procès contemporains.* Paris Chevalier-Maresq. 1891;9:19-105.
- 10°) Gilles de la Tourette G. *L'hypnotisme et les états analogues au point de vue médico-légal.* Paris. Plon-Nourrit. 1887. p534.
- 11°) Gilles de la Tourette G. *L'épilogue d'un procès célèbre.* *Le Progrès Médical.* 1891;13(5):92-96.
- 12°) Bogousslavsky J. *Jean-Martin Charcot and His Legacy.* *Front Neurol Neurosci.* 2014;35:44-55.
- 13°) Bogousslavsky J, Walusinski O. *Gilles de la Tourette's criminal women: the many faces of fin de siècle hypnotism.* *Clin Neurol Neurosurg.* 2010;112(7):549-5.
- 14°) Bogousslavsky J, Walusinski O, Veyrunes D. *Crime, hysteria and belle époque hypnotism: the path traced by Jean-Martin Charcot and Georges Gilles de la Tourette.* *Eur Neurol.* 2009;62(4):193-9.
- 15°) Galanopoulos Ph. *La Bibliothèque diabolique du docteur Bourneville (1182-1902).* *Vesalius.* 2011;17(2) :89-98.
- 16°) Céard J. *Démonologie et démonopathies au temps de Charcot.* *Histoire des Sciences Médicales.* 1994;28(4):337-343.



Figure 7 :

La famille de Georges Gilles de la Tourette vers 1893
Assise à droite Marie Gilles de la Tourette (1867-1922) et leur fils Jean (1888-1893)